

25 mai 2012 -15:54

Appartient à Conseil des ministres du 25 mai 2012

Renouvellement du mandat de l'administratrice du Conseil du contentieux des Etrangers

Sur proposition de la ministre de la Justice Annemie Turtelboom et de la secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration Maggie De Block, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui vise à renouveler, pour cinq ans à partir du 1er juin 2012, le mandat de Mme Annelies De Bondt en tant qu'administratrice du Conseil du contentieux des Etrangers.

Le renouvellement du mandat de Mme De Bondt a reçu un avis favorable de l'assemblée générale du Conseil du contentieux des Etrangers.

Le Conseil du contentieux des Etrangers est la juridiction administrative compétente pour connaître des recours introduits à l'encontre de décisions individuelles prises en application des lois sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Annemie Turtelboom, ministre de
la Justice
Boulevard de Waterloo 115
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 542 80 11
<http://www.justice.belgium.be>

Service de Presse de Mme Maggie De Block, secrétaire d'Etat
à l'Asile et la Migration, à l'Intégration sociale et à la Lutte
contre la pauvreté
Boulevard de Waterloo 115
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 542 80 11
<http://www.fedasil.be>